Ligue aéromodelisme Centre Val de Loire

11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE

Le samedi 27 avril 2024 à 09h30 les membres du comité directeur de l'association dénommée « Ligue d'AéroModélisme Centre Val de Loire » se sont réunis dans les locaux du club d'aéromodélisme du RCMC Orléanais à Ingré, Loiret.

Nous remercions le club et son président pour son accueil.

Présents : Blanchard Jacques, Garnier Thibault, Guyenet Gilles, Manfredi Bruno, Neveux Richard, Pineau Arnaud, Potschké Johannès

Absent excusé : Marie Philippe, Payet Jean Luc, Schnurer Claude

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, avant l'entrée en séance par chaque participant présent. Le quorum étant atteint la réunion peut avoir lieu.

Ordre du jour :

1) Subvention demandée : FDVA
2) Demande subvention ANS, orientations FFAM
3) Point sur les subventions accordées aux clubs
4) Point financier (Gilles)
5) Formation fédérale directeur des vols.
6) Formation fédérale EFAM
7) Dotation FFAM des clubs
8) Divers

1)FDVA : Fonds de développement de la vie associative

La demande devait concerner le financement global de l'association ou un projet innovant.
- Le seul projet innovant se trouve dans le CDAM du département d'Indre et Loire qui a fait sa propre demande de financement (drone-soccer).
- En conséquence le type de projet est le financement global ayant pour intitulé : « Développement de l'activité aéromodélisme par la pratique, la participation aux compétitions, l'accueil du public. »
- Cette demande de subvention est attente du service instructeur depuis le 12 février.
- Le montant demandé est de **4000€**.
-L'obtention de cette subvention nous permettrait entre autres, d'encourager les activités accueillant du public : Conventions scolaires, extra-scolaire, journées jeunes, JPO, SAPA, foires…
- Ces aides aux clubs seront accordées uniquement si :
  Les manifestations sont inscrites au calendrier fédéral.
  Un compte-rendu est adressé au président de la LAM.

2)ANS : Subvention Agence Nationale du sport :

Une information a été adressée à tous les clubs par la FFAM.
La demande peut être faite par un club, un CDAM, la LAMCVL.
Le montant demandé doit atteindre 2000€ comportant une ou plusieurs actions avec un maximum de 4.
La date limite de dépôt est le 12 mai.
Après concertation du comité directeur, La LAM CVL. fera une demande sur :
Objectif opérationnel 1 : Développement de la pratique

- Promotion de l'aéromodélisme : Actions vers le public.
- Pratique compétitive.
- Jeunes en milieu scolaire.

Objectif opérationnel 2 : Favoriser la pratique pour les personnes en situation d'handicap.

Montant de la subvention demandée : 4000€

Pour info l'objectif 4 : animations vacances olympiques et paralympiques sera demandée par le CDAM37 qui organisera en juillet 12 jours pour les jeunes (sur 6 villes).

3) Point sur les subventions accordées aux clubs

A ce jour une subvention jeune de haut niveau en F5J Nicolas Chansard pour un montant de 500€, 4 subventions compétitions fédérales pour un montant total de 200€.

En haut niveau en vol libre une subvention devrait être accordée à Léo Chène, nous attendons sa demande. Il est rappelé aux clubs que pour toucher la subvention LAM, les compétitions doivent être inscrites au calendrier fédéral et qu'un compte rendu de compétition (résultats et PV de la compétition) doivent être adressés au président de la LAM et au trésorier (pour faciliter le virement de la subvention).
Mail Président : lamcvl@comite.ffam.asso
Trésorier : gg.soft@orange.fr

4) Point financier au 26 avril 2024 (LAM + départements)

Compte courant : 3571.73€
Livret : 11190.90€

Avec en recettes :

- reversement cotisations clubs : 1150€ pour 46 clubs.
- Acompte rétrocession licences : 1377€ pour l'année 2024

5 Formation fédérale directeur des vols

Cette année à ce jour, 2 SAPA organisées dans la LAM CVL

- Ingré **R.C.M.C.O le 19 mai**
  Directeur des vols Jérémy Fauvet, Adjoint : Arnaud Pineau, Apprenti : William Orrousset
- Châteauroux **AM Châteauroux le 01 et 02 juin**
  Directeur des vols Eric Colin, adjoint Lionel Berthelot Apprenti : Thibault Garnier

La formation des nouveaux directeurs des vols ayant obtenu la théorie en 2023, doit se faire dans un club organisant une SAPA, avec un directeur des vols différent du directeur des vols déclaré pour la SAPA.
En région centre deux directeurs des vols peuvent assurer la formation pratique : Jérémy FAUVET et Arnaud PINEAU.
Arnaud se propose de faire cette intervention lors de la SAPA de Châteauroux.

La fédération nous demande d'identifier la liste des directeurs des vols qui ont une expérience suffisante pour être responsables de l'encadrement des sessions d'observation : A ce jour, dans la LAM CVL seul Jérémy Fauvet et Arnaud Pineau ont cette compétence.

6) Formation fédérale EFAM, refonte des diplômes fédéraux :

Un courrier en date du 26 avril a été adressé aux clubs. Réf 24187 LH/SD/RG

L'initiateur Aéromodélisme Club (IAC)

- La nomination est à l'initiative des présidents de club.
- La transformer d'une QFIA en IAC doit être effectuée **avant fin mai**.
- Cette qualification n'a de validité qu'au sein du club.

La Qualification de Formateur Fédéral Aéromodélisme (FFA) :

- S'adressera aux personnes impliquées dans la formation et organisant cette formation dans les clubs.
- Pour les personnes assurant cette fonction, possédant la QFMA une candidature écrite, pour validation des Acquis de l'Expérience (**V.A.E**) doit être transmise à la FFAM (imprimé envoyé aux présidents le 26 avril). La suppression des QFMA aura lieu début septembre.

Qualification d'assistant dédiée aux juniors :

- A pour but de faire entrer dans la vie des clubs dès le plus jeune âge.
  Encadré par le FFA le jeune peut aider à la construction, à la formation au pilotage, en encourageant cette fonction vous valorisez ces jeunes.

Formateurs fédéraux :

- La formation théorique FFA sera mise en ligne via l'espace licencié prochainement.

Pour encadrer la formation pratique dans les EFAM, la FFAM doit désigner des formateurs fédéraux.

- La LAM est chargée de recenser les formateurs fédéraux.
- Le rôle du formateur référent sera de vérifier lors d'une mise en situation pratique, les capacités du stagiaire à encadrer et animer, en toute autonomie, des séances de formation auprès de divers publics dans son club une fois son diplôme obtenu.

Après consultation de la liste des titulaires de la QFMA, et en favorisant les plus jeunes pour assurer cette fonction la LAM va contacter M. BESLAY François (MACCT), BEAUBRAS Christophe et TRANSON Patrick du (R.C.M.C.O).
Si autre candidat dans votre club, bien vouloir contacter le président de la LAM.

7) Dotation FFAM des clubs

-Les clubs labellisés EFAM ne sont pas éligibles, un budget spécifique leur est dédié.

-Un maximum de 10% du nombre d'associations affiliées : 46 clubs dans la LAM CVL, ce qui fait 5 propositions de dotation au maximum.

- Une grille d'analyse de critères permet de sélectionner les clubs. : dont pourcentage du nombre de jeunes dans le club, qualifications acquises en N-1, conventions signées scolaires, périscolaires, implication dans la vie de la fédération, la LAM y ajoutera les actions vers le public (JPO)….

Sélection et contact des clubs pour décision d'attribution avant le 15 mai, date de transmission de la demande à la FFAM.

8)Divers

- Formation examinateurs QPDD : De nombreux examinateurs QPDD perdent leur qualification en 2024. Un stage est envisagé d'ici l'été. Un sondage auprès des examinateurs concernés sera fait avant mi-mai, afin de définir le volume de formation, le lieu et date.

- Passeports scolaires : 2 clubs ont signé des conventions avec délivrance de passeports scolaires en Indre et Loire : le CACH37 26 passeports et le MACCT sur stage de printemps : 5 passeports.

- Renouvellement label EFAM : 2 clubs ICAAR en Eure et Loir et CACH37 en Indre et Loire. Pour ceux à venir, pensez à soigner vos dossiers et joignez-y quelques photos.

- Matériels : Le club de Châteauroux a récupéré 2 DJI 450 et 4 radios PTR6 dans valise. (prêté au club de Chatillon sur Indre (AMCC)). Le renouvellement des batteries radio et drone est nécessaire. Le délégué de l'Indre Thibault Garnier est chargé de ces achats au nom de la LAM.
  DJI Mavic : les 2 drones sont au club de Montargis. Arnaud Pineau doit les récupérer et vérifier l'état des batteries. Achat si besoin.
  Arnaud au R.C.M.C.O est chargé de l'entretien et de la gestion des Mavic, Thibault à l'AM Châteauroux des DJI 450.

- Demande barnum : Le délégué du Loir et Cher demande depuis 2023 le changement du barnum FFAM du département. La FFAM sera interrogée sur le renouvellement de ce matériel.

- Club en instance de radiation **:** Le club 436 Aéro Modèle Club Châtillon (36) est en instance de radiation. M. Joffroy Xavier essaie de relancer ce club et de trouver un terrain pour son activité. A ce jour, il est dans l'incapacité de maintenir son adhésion à la FFAM (cotisation 2023 et 2024). Le délégué départemental prendra contact avec lui pour envisager une radiation en attendant une solution.

- AG LAM CVL : l'AG élective aura lieu le 02 novembre 2024 09h30 à SEMBLANCAY 37.

Cette AG doit avoir lieu avant l'AG en distanciel de la FFAM du 14 décembre 2024.
L'élection des délégués départementaux et renouvellement des bureaux des CDAM (18 et 37) doivent avoir lieu avant l'AG LAM.
D'ores et déjà réfléchissez à votre possible candidature à l'un de ces postes.
Repas AG : La proposition de repas faite par le CACH pour l'AG LAM n'est pas actée.

Fin de séance à 12h00
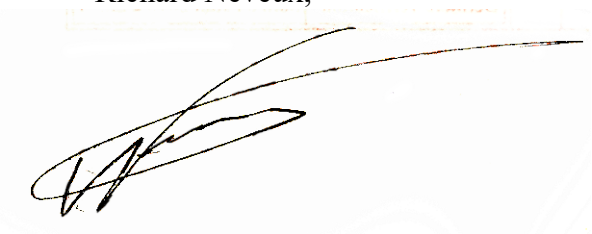
À Chanceaux sur Choisille
Le président
Richard Neveux,